

Les engins dormants

Conseils et recommandations pour réaliser le gréement d'une ligne de mouillage pour les casiers, filets ou palangres.

Régulièrement des bateaux sont victimes de bouts flottants qui se prennent dans leur hélice. C'est très dangereux et inadmissible.

Pour éviter cela, nous vous proposons une fiche technique et une variante de réalisation des lignes de mouillage pour engins dormants en mer. Il y en a certainement d'autres. Elles sont toutes bonnes si les orins constituant les lignes ne flottent pas en surface. Il faut utiliser des orins coulants ou des orins flottants correctement lestés. Le lest doit être réparti sur une longueur d'orin suffisante qui dépend des hauteurs d'eau dans le lieu considéré car, à marée basse, la partie d'orin entre le casier et le lest risque de flotter.

En ce qui concerne la dénomination des différents éléments constituant les parties flottantes, personne n'est vraiment d'accord sur les termes (flotte, couillon, chien, etc...). Il y a un mât lesté sur lequel sont fixés un flotteur et un drapeau (portant le nom et le n° du bateau). Il y a également une boule destinée à voir le sens du courant afin de présenter correctement le bateau pour la manœuvre de relevage. Ces deux éléments sont reliés entre eux par un orin. La boule peut être installée entre le casier et le mât ou avant le mât. Tout dépend des habitudes de chacun. L'important, c'est que l'orin reliant ces deux éléments soit le plus court possible.

Daniel Métivier

Exemple de gréement d'une ligne de mouillage pour casier, palangre ou filet.

L'orin peut être entièrement constitué de bout coulant. Nous vous recommandons de pratiquer comme indiqué dans notre fiche. La partie flottante minimise le risque que l'orin accroche au fond.

